

THEME 3 : Comment s'organise la vie politique ?

III. Quelle est l'influence des modes de scrutin sur la vie politique ?

Activité 3 : Les différents modes de scrutin et leurs effets

Le mode de scrutin permet le passage du décompte des voix à la désignation des élus. [...] Alors que, après de longues luttes pour l'établissement de ses règles et l'extension de son champ, le principe de l'élection au suffrage universel fait aujourd'hui l'unanimité dans les démocraties représentatives, il n'en va pas de même pour le choix du mode de scrutin. [...]

Les scrutins majoritaires

Ils constituent le mode le plus ancien de désignation des élus. Il s'agit d'attribuer un (scrutin uninominal) ou plusieurs sièges (scrutin plurinominal) à celui ou ceux qui ont obtenu le plus de voix.

Dans le scrutin uninominal à un tour (ex : en Grande-Bretagne), celui qui obtient le plus de voix emporte le siège. [...] Dans le scrutin uninominal à deux tours (ex : en France), la réussite au premier tour est conditionnée par l'obtention d'une majorité absolue des voix, avec parfois l'obligation de réunir un nombre minimal d'électeurs inscrits. Faute d'avoir atteint ce seuil, un second tour est organisé. [...]

Par rapport au scrutin à un tour, la possibilité de conclure des alliances pour le second tour lisse les distorsions : les petits partis peuvent s'entendre avec d'autres pour obtenir des élus là où ils sont forts, en échange d'un report de voix ailleurs. [...]

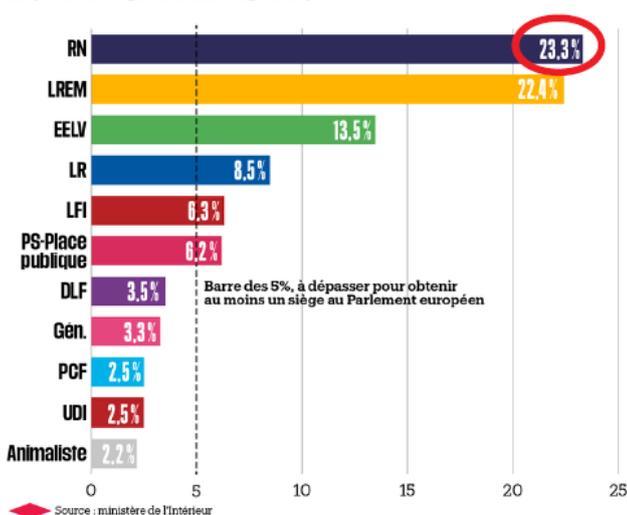
Les scrutins [plurinominal], à un ou deux tours, attribuent à la liste arrivée en tête tous les sièges (ex : désignation des grands électeurs pour la présidentielle américaine). [...]

Résultats du 2nd tour de l'élection présidentielle française de 2017



Les résultats des élections européennes par listes

En pourcentage des suffrages exprimés



Les scrutins proportionnels

Le mode de scrutin proportionnel est simple dans son principe – les sièges sont attribués selon le nombre de voix – mais complexe dans sa mise en œuvre. Il s'est développé avec le rôle des partis politiques : il s'agit moins de voter pour un homme que pour un parti ou un programme.

Plusieurs méthodes existent pour répartir les voix. La méthode du quotient fixe le nombre de voix à obtenir pour avoir un siège (quotient électoral). Le nombre de sièges attribués à chaque liste est ensuite défini en divisant le total des voix obtenu par chaque liste par le quotient électoral. [...]

Les scrutins mixtes

Enfin, les scrutins mixtes empruntent des éléments aux systèmes majoritaire et proportionnel. Ils combinent donc, mais avec une grande diversité, les deux mécanismes. [...] Par exemple, [...] pour les élections municipales dans les communes de plus de 1 000 habitants [...] à l'issue du deuxième tour, la liste en tête obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant rassemblé au moins 5% des suffrages.

Avantages et inconvénients de chacun de ces systèmes

Les débats autour des modes de scrutin s'expliquent souvent par la difficulté de concilier plusieurs buts et par des contingences politiques. Pour les tenants de la proportionnelle, un système électoral doit donner une image fidèle de la situation politique et du corps électoral ; pour ceux du système majoritaire, il vise à désigner une majorité d'élus capable de gouverner. Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels conduisent souvent à une instabilité du système politique ; ils favorisent le multipartisme¹ et donnent un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités [...]. Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la Ve République, incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour et constitue un gage de stabilité politique.

Les scrutins proportionnels rendent difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition (la coalition qui l'emporte gouverne seule) et au prix d'une certaine injustice dans la représentation.

www.vie-publique.fr

1. Plusieurs partis politiques accèdent au pouvoir, et non un seul.

On peut aussi regarder ce cours :

http://www.ses.ac-versailles.fr/prgs_2019/cours_inverse/seconde/chapitre_5/c5_b.html

Questionnaire

Q1. Citez la définition de mode de scrutins dans le texte.

Q2. Reliez chaque mode de scrutin à la définition qui lui correspond :

Scrutin uninominal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Le pourcentage de sièges gagnés dépend du pourcentage de voix obtenues. (.....)
Scrutin plurinominal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	On vote en faveur d'une seule personne. (.....)
Scrutin majoritaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	La personne / liste arrivée en tête remporte l'élection. (.....)
Scrutin proportionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	On vote en faveur d'une liste de personnes. (.....)

Q3. Mettez un exemple d'une élection correspond à chaque mode de scrutin entre les parenthèses de la question 1.

Document 1 : Législatives, mode d'emploi

Élections législatives, mode d'emploi

2017

Qui peut voter ?

Électeurs français majeurs inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2016

Ou acquérant leur qualité d'électeur avant le scrutin (ex : jeunes majeurs)

Où ?

Impérativement dans le bureau de vote de rattachement

577 circonscriptions regroupant en moyenne 125 000 habitants chacune

Quand ?

1^{er} tour 11 juin*
2nd tour 18 juin*

*entre le 3 et le 10 juin, puis le 17 juin pour l'outremer et les français de l'étranger

De 8h à 18h, jusqu'à 20h dans certaines communes

539 en France métropolitaine

+ 19 dans les départements d'outremer

+ 8 dans les collectivités d'outremer

+ 11 représentant les Français de l'étranger

Comment ?

Avec une pièce d'identité
Carte électorale non obligatoire

Le vote par procuration est possible

Scrutin majoritaire à 2 tours uninominal

Député élu

► au 1^{er} tour, si

- Majorité absolue des suffrages exprimés
- Avec 25% des inscrits min.

Les candidats avec au moins 12,5% des voix peuvent participer au 2nd tour

► au 2nd tour

- Majorité relative

Si égalité, le plus âgé l'emporte

Source : ministère de l'intérieur

© AFP

<https://www.europe1.fr/politique/elections-legislatives-mode-demploi-3354665>

1. Qu'est-ce qu'un scrutin majoritaire ?
2. Qu'est-ce qu'un député ?
3. Qui peut voter aux élections législatives ?
4. En quoi les législatives sont-elles un exemple de scrutin majoritaire ?

Document 2 : Européennes, mode d'emploi

<https://www.rtl.fr/actu/politique/elections-europeennes-comment-fonctionne-le-nouveau-scrutin-7797361793>

1. Quel est le rôle d'un député européen ? Où siège-t-il ?
2. Qui peut voter aux élections européennes ? Qui peut être candidat ?
3. En quoi les élections européennes sont-elles des élections au scrutin proportionnel ?
4. Décrivez les modalités d'élection des députés européens.
5. A l'aide d'une recherche en ligne, trouvez ce que signifie « proportionnelle à la plus forte moyenne ».

Q4 : Faites une phrase de lecture avec les données entourées (à côté du texte p.1)

Q5 : Expliquez la phrase soulignée

Q6 : A l'aide du texte et de quelques recherches sur Internet complétez le tableau suivant :

	Avantages	Inconvénients
Scrutin majoritaire		
Scrutin proportionnel		

Exercice bilan : Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Dans tous les cas, justifiez votre réponse :

- a) Le scrutin majoritaire permet de représenter fidèlement les votes des citoyens.
- b) Les élections européennes sont effectuées avec un scrutin majoritaire.
- c) Le scrutin proportionnel rend difficile la mise en place de majorités claires.
- d) Dans un scrutin majoritaire, celui qui a le plus de voix est déclaré élu.
- e) Les élections législatives reposent sur un scrutin plurinominal.

